

Image not found or type unknown



Payement de pension à titre volontaire

Par **JPALMER**, le **18/07/2010** à **00:59**

Bonjour,
Je verse une pension de 2000€ par mois à mon ex-épouse et ce à titre volontaire (je ne déclare pas cette somme dans ma déclaration d'impôts)
Mon ex n'a pas d'autres revenus que ça et déclare 0€ sur sa déclaration d'impôts.
Le fisc veut lui faire un contrôle fiscal, que risque t'elle ? je croyais qu'elle n'était pas tenue de déclarer ce type de revenus
??????